

Taux des crédits aux entreprises en Nouvelle-Calédonie au 3^e trimestre 2018

Au 3^e trimestre 2018, les taux moyens des crédits aux sociétés non financières (SNF) donnent, à l'exception de l'escompte et des découverts, quelques signes de redressements. Après plusieurs trimestres de repli, les taux moyens des crédits de trésorerie échéancée et des crédits d'équipement repartent à la hausse (respectivement de + 47 pb et + 20 pb). Le taux moyen des crédits immobiliers, en baisse au trimestre précédent, est également en progression atteignant 2,55 % (+ 33 pb).

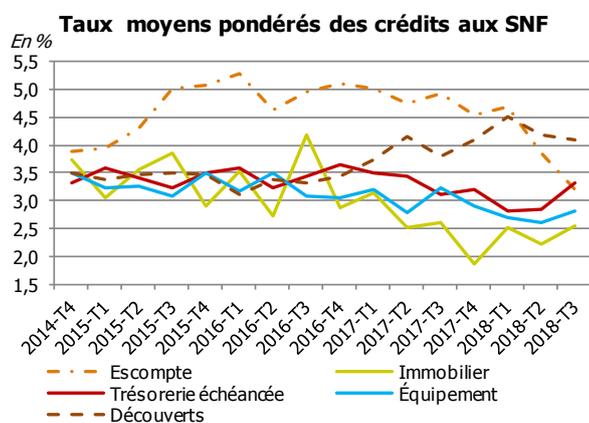
À l'inverse, le taux moyen de l'escompte continue de se replier sensiblement (-66 pb sur un trimestre portant la baisse à -175 pb sur un an) et atteint un nouveau point bas à 3,19 %. Dans la même tendance, pour le deuxième trimestre consécutif, le taux moyen appliqué aux découverts recule (-7 pb).

En ce qui concerne les modalités d'octroi, les crédits d'équipements restent majoritairement souscrits à taux fixes et pour des durées relativement longues (près de 9 ans en moyenne). La moitié de ces crédits d'équipement est accordée à un taux inférieur à 2,92 % (contre 1,26 % en métropole). À l'inverse, les crédits de trésorerie sont majoritairement accordés à taux variable (63 %). Ils sont pour moitié souscrits à un taux inférieur à 5,00 % (contre 1,62 % en métropole) et pour une durée moyenne de près de 6 ans.

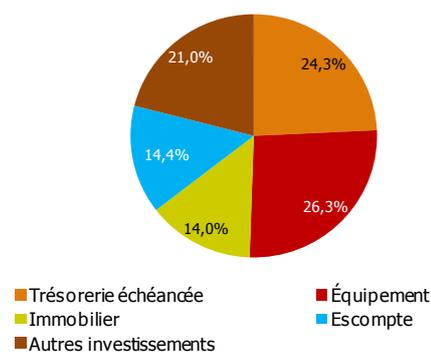
Au 3^e trimestre 2018, les taux pratiqués en Nouvelle-Calédonie demeurent supérieurs à ceux appliqués en France métropolitaine, et les écarts s'accroissent, notamment pour les taux moyens des crédits de trésorerie échéancée (cf. tableau ci-après).

Au 3^e trimestre 2018, les taux appliqués en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie française divergent. Les taux moyens des crédits à l'équipement et de trésorerie échéancée sont en baisse en Polynésie française, alors qu'ils sont en hausse en Nouvelle-Calédonie, portant le différentiel de taux à respectivement 70 pb et 117 pb.

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE¹



Répartition des flux de nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)

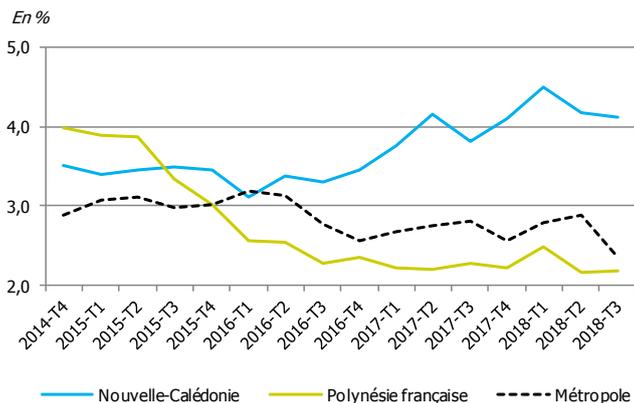


Nouveaux crédits aux sociétés non financières	Taux moyen pondéré (en %) au T3 2018		Taux moyen pondéré (en %) au T2 2018		Durée moyenne (en mois)		Part des prêts à taux fixe (en %)		Médiane (taux en %)	
	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole	Nouvelle-Calédonie	Métropole
Découverts	4,11	2,35	4,18	2,88	-	-	-	-	-	-
Trésorerie échéancée	3,31	1,63	2,84	1,81	71	23	37	30	5,00	1,62
Équipement	2,80	1,41	2,60	1,41	111	108	62	76	2,92	1,26
Immobilier	2,55	1,61	2,22	1,58	181	177	100	87	-	-

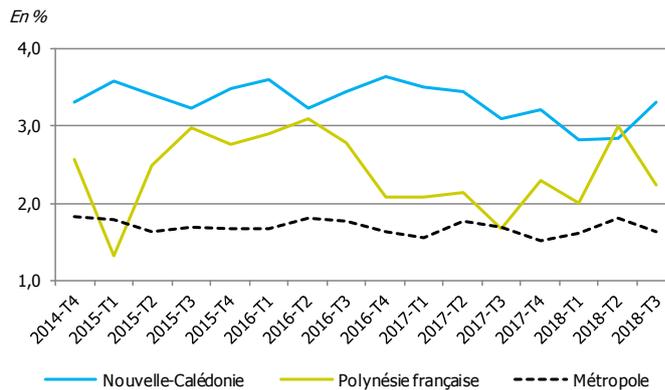
¹ L'enquête prend en compte les crédits nouveaux aux sociétés non financières, les entrepreneurs individuels sont exclus de cette analyse.

ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

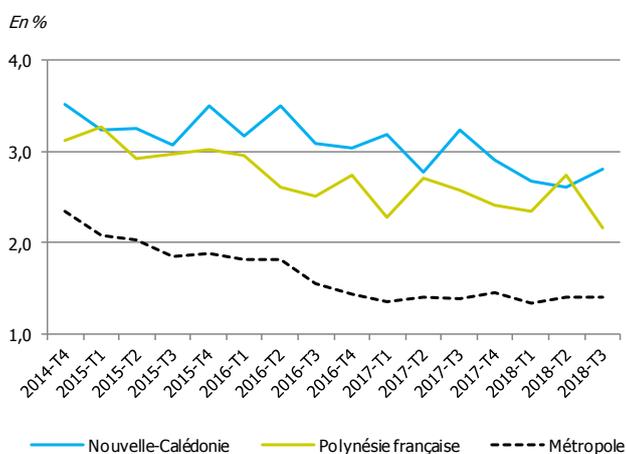
Découverts



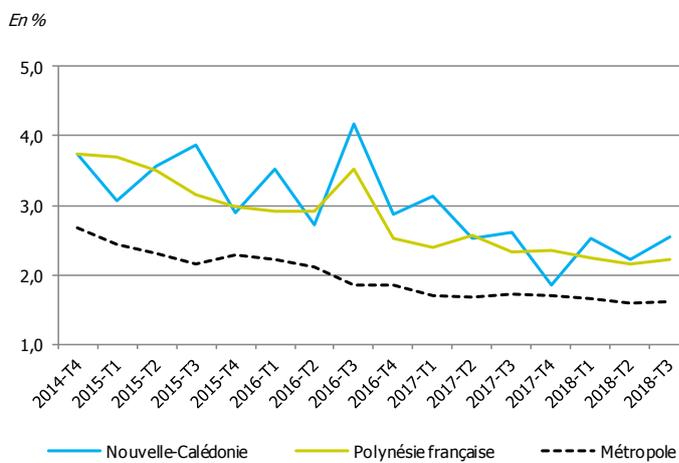
Trésorerie échancée



Équipement



Immobilier



MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements et des sociétés financières ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières. Les SNF sont définies conformément aux normes de comptabilité nationale européenne (SEC 2010), c'est-à-dire comme les unités institutionnelles dont la fonction principale consiste à produire des biens et des services non financiers, et dont les opérations de répartition et les opérations financières sont séparées de celles de leurs propriétaires. **Les entrepreneurs individuels sont donc exclus de cette analyse.** La Banque de France ne publiant pas de données pour cette catégorie de bénéficiaires, le champ de l'étude a été restreint aux SNF de manière à présenter des taux comparables. Elle se base sur environ 7 300 déclarations pour le 3^e trimestre 2018.

Les taux utilisés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE). Ceux-ci sont des taux actuariels annualisés, correspondant à la composante d'intérêt du Taux Effectif Global (TEG) ou dit autrement, au TEG diminué des charges qui ne sont pas des intérêts au sens comptable du terme. Les taux moyens publiés, de même que la durée moyenne, sont calculés en pondérant les taux collectés par les montants de crédit correspondant.

Les « découverts » rassemblent des découverts stricto sensu ainsi que les crédits permanents. La catégorie « escompte » regroupe l'escompte au sens strict, les financements sur loi Dailly, les mobilisations de créances sur l'étranger et les autres créances commerciales. La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. La catégorie « Immobilier » regroupe les prêts immobiliers classiques, ainsi que le crédit-bail immobilier. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement. Enfin, pour les « Autres crédits d'investissement », il s'agit des autres crédits à la clientèle, des prêts subordonnés, ainsi que du crédit-bail mobilier.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : Jean-David NAUDET – Responsable de la rédaction : David CHATELAIN

Éditeur et imprimeur : IEOM - Achevé d'imprimer : Décembre 2018